CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E90957** **VALABLE JUSQU'AU** **17/06/2027**

ÉDITÉ LE 07/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 609 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST JEAN CAP FERRAT 531595957

Siret : 531 595 957 00014

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 72 385K

Assurance Responsabilité Travaux :
BPCE IARD 106287763 M 001

Assurance Responsabilité Civile :
BPCE IARD 106287763 M 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : BATI-PEINTURE GAGGIOLI

27 AVENUE DES FLEURS
06230 SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

Téléphone : 04 93 76 12 07 **Fax :**

Portable : 0660165160

Responsabilité légale :
GAGGIOLI KEVIN MICKAEL EMMANUEL CO-GÉRANT / GAGGIOLI JEAN LOUIS JACQUES CO-GÉRANT / GAGGIOLI ANNKA CO-GÉRANTE

Site Internet :

E-mail : bati-peinture@outlook.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 432 881 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	7	28/03/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/04/2026 12:08

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.